

Composante 156 IUT Grand Ouest Normandie, site de Saint-Lô
 Type de diplôme Licence Professionnelle
 Mention de diplôme FLEMBTP Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments
 Version d'étape FLEBTP_711 Licence Professionnelle Métiers du BTP : Performance Énergétiques et Environnementale des Bâtiments

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portuese	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale	SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles		
									Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal						
							Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	
		O	CERTLICHE	Certification en langue - ANGLAIS															
				PLBTPANN				Élément Annuel											
				PLBTPANN				Projet Tuteuré				6							
				PLBTPANN				Élément Annuel				5							
				PLBTPANN				Élément Annuel				8							
				PLBTPANN				Élément Annuel				14							
				PLBTPANN				Élément Annuel				6							
				PLBTPANN				Élément Annuel				4							
		O	BTP01	Adaptation Annuelle															
		O	BTP05	Projet CVC															
		O	BTP11	Technologie des Systèmes Conventionnels															
		O	BTP12	Gestion et Maintenance des Systèmes Conventionnels															
		O	BTP21	Solaire Thermique															
		O	BTP22	Solaire Photovoltaïque															
		O	BTP23	Pompe à Chaleur															
		O	BTP24	Biomasse Energie															
		O	BTP31	Détermination de la Performance de l'Enveloppe															
		O	BTP32	Contexte Énergétique et Réglementations															
		O	BTP41	Conception Architecturale Bioclimatique															
		O	BTP43	Outils de Conception d'un Bâtiment - BIM															
		O	BTP51	Techniques Constructives Béton et Bois															
		O	BTP52	Matériaux Isolants et Eco-Construction															
		O	BTP61	Thermographie et Infiltrométrie															
		O	BTP62	Instrumentation, Relevés et Détermination des Consommations															
		O	BTP63	Audit et Rénovation de l'Enveloppe															
		O	BTP64	Audit et Rénovation des Chaufferies															
		O	BTP71	Constitution Administrative d'un Dossier de Construction															
		O	BTP72	Estimation du Coût de la Construction en avant projet															
		O	BTP73	Devis et Analyse de Rentabilité															
		O	BTP81	Anglais															
		O	BTP82	Communication															
		O	BTP83	Management et Gestion de Projet															
		O	EBTP10-1	SMP Phase I								1							
		O	EBTP10-2	SMP Phase II								2							
		O	EBTP10-3	SMP Phase III								3							

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)